

1. Introduction

Depuis 2020, Valens fait l'inventaire des émissions de CO2 de son siège (bureau central) ainsi que de ses chantiers avec pour objectif de diminuer ces émissions.

L'année 2020 a été considérée comme la première année complète et est considérée comme l'année de référence.

Depuis, Valens rend compte deux fois par an des émissions de CO2 dans un bilan GES (Gaz à Effet de serre - document 3A1).

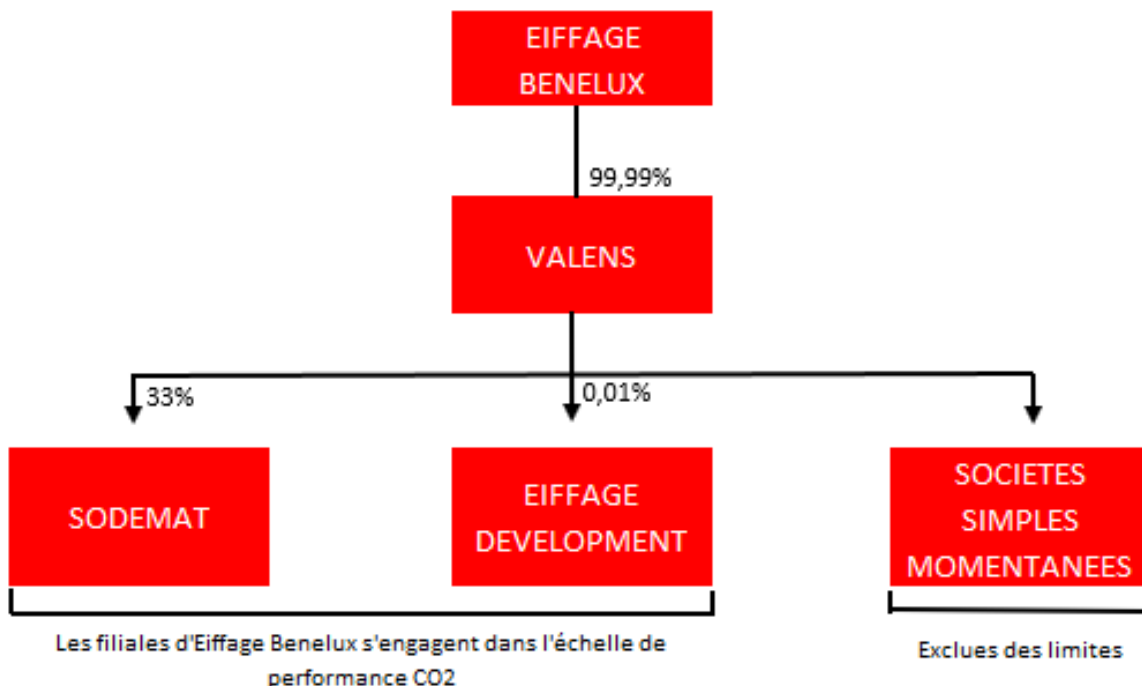
Sur cette base, un rapport d'étape reprenant les objectifs qui y sont associés est généré.

Les deux documents sont communiqués en interne (via plusieurs canaux de communication) et en externe (site internet).

Dans ce rapport, nous déterminons également les objectifs de Valens quant à la diminution des émissions de CO2 de la société.

Les résultats CO2 sont également discutés lors de la Revue de Direction.

2. Limite organisationnelle



3. Activités de l'organisation

Née en janvier 2006 de la fusion des SA Maurice Delens et Van Rymenant, la SA Valens peut se prévaloir d'une très longue expérience et met à profit sa maîtrise et son savoir-faire dans le domaine de la construction en Belgique.

Valens fait partie intégrante de la holding belge Eiffage Benelux qui appartient elle-même au Groupe français Eiffage, un des leaders européens de la construction.

Secteurs d'activité

Construction de bâtiments neufs (bureaux, hôpitaux, centres commerciaux, logements, centres culturels et sportifs, équipements collectifs, bâtiments industriels, etc).

Rénovation et restauration de bâtiments classés ou non.

Génie civil (métro, TGV, RER, ponts, viaducs, tunnels, bassins d'orage, etc).

Travaux relatifs à l'environnement, au désamiantage, à l'isolation acoustique et à la résistance au feu.

4. Prestation énergétique

Ci-dessous, le tableau reprenant les émissions de CO2 par localisation et type d'émetteur. Nous avons 3 volets différents : le site de Bruxelles comprenant le bureau central de Valens, les voitures de société et les chantiers uniquement Valens.

<u>Localisation</u>	<u>Source CO2</u>	<u>Driver</u>	<u>Unité</u>
Site Bruxelles	Electricité verte	261.856	kWh
Site Bruxelles	Panneaux Solaires	4.949	kWh
Site Bruxelles	Gaz naturel	243.674	kWh
Voitures	Electricité	19.010	kWh
Voitures	Diesel	86.297	litre
Voitures	Essence	63.826	litre
Chantiers	Electricité verte	261.984	kWh
Chantiers	Electricité	251.414	kWh
Chantiers	Gaz naturel	462.572	kWh
Chantiers	Diesel	19.803	litre

5. Émission CO2 (tableau)

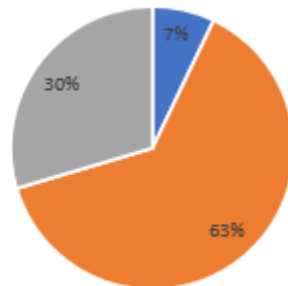
Dans le tableau suivant, les différentes consommations sont converties en quantités de CO2 correspondantes. Ces taux de conversion ont été repris sur base des informations suivantes :

<https://facteursdemissionco2.be/>

Localisation	Source CO2	Driver	Unité	Conversion	Conversion unité	Emission CO2 (t)
Site Bruxelles	Electricité verte	261.856	kWh	0,00000	ton/MWh	0,00
Site Bruxelles	Panneaux Solaires	4.949	kWh	0,00000	ton/MWh	0,00
Site Bruxelles	Gaz naturel	243.674	kWh	0,21420	ton/MWh	52,19
Voitures	Electricité	19.010	kWh	0,20500	ton/MWh	3,17
Voitures	Diesel	86.297	litre	3,19000	kg/litre	280,98
Voitures	Essence	63.826	litre	2,77315	kg/litre	180,05
Chantiers	Electricité verte	261.984	kWh	0,00000	ton/MWh	0,00
Chantiers	Electricité	251.414	kWh	0,20500	ton/MWh	53,55
Chantiers	Gaz naturel	462.572	kWh	0,21420	ton/MWh	99,08
Chantiers	Diesel	19.803	litre	3,19000	kg/litre	64,48
					TOTAL	733,52

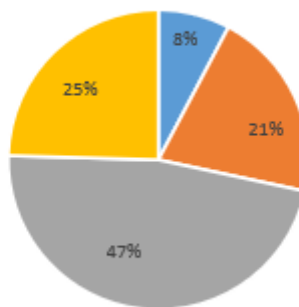
6. Émission CO2 (graphique)

Sources d'émission CO2 par zone d'activité



■ Site Bruxelles ■ Voitures ■ Chantiers

Sources d'émission CO2 par type d'énergie



■ Electricité ■ Gaz ■ Diesel ■ Essence

7. Résultats

8% des émissions proviennent de la production d'électricité, aussi bien au siège que sur chantier. Actuellement, l'installation existante de panneaux photovoltaïques placés sur la toiture de notre bâtiment permet encore cette année de compenser une consommation de 4.949 kWh. Cette installation réduit à nouveau notre émission de CO2 de 0,97 tonne sur l'année 2023.

La plus grande partie des émissions (63%) proviennent de la consommation de carburant de la flotte de voitures (essence et diesel) mais celle-ci est en diminution. Pour rappel, l'un des objectifs est le passage à une flotte plus durable et l'utilisation d'autres moyens de transport (vélos, e-bikes, e-steps, covoiturage, hubs, ...) et on peut constater que l'objectif est en bonne marche depuis 1 ou 2 ans. Une partie de notre flotte voiture est passée en électrique, pour une consommation de 19.010 kWh. L'électricité étant moins polluante que les carburants, cela a permis une diminution de nos émissions en CO2. De plus, Valens applique le nouveau système des indemnités pour les déplacements à vélo et rembourse les frais de transports en commun afin d'encourager la mobilité verte. Lors l'année 2023, 31.479 km vélo ont été parcourus par les employés. Ceci correspond à une diminution de 6,22 tonnes de CO2 (essence avec estimation de consommation moyenne de 6,5L/100km).

7% des émissions CO2 proviennent de la consommation en gaz du siège et des chantiers. Un objectif va être planifié au niveau de cette énergie. Valens tente de trouver, comme pour l'électricité, un fournisseur de gaz vert.

Globalement, on peut également constater une forte augmentation de nos consommations sur nos chantier (électricité, gaz et diesel). Cela peut s'expliquer par la forte activité de Valens mais des efforts doivent être fourni pour consommer moins d'électricité grise, avoir un fournisseur de gaz d'une meilleure qualité et trouver des solutions pour diminuer l'utilisation du diesel sur les chantiers (matériel électrique, etc).

8. Politique énergétique

Valens fait de l'utilisation efficace et de la production durable de l'énergie l'un des axes principaux de sa vision stratégique en matière de politique énergétique et souhaite y parvenir par les actions suivantes :

- inventer et actualiser en permanence les flux énergétiques au sein de ses bureaux, entrepôts, ateliers et projets
- évaluer systématiquement la consommation d'énergie
- évaluer systématiquement la durabilité de son approvisionnement énergétique
- planifier et mettre en œuvre des mesures d'économie d'énergie
- mettre à disposition suffisamment de personnes, de ressources et d'informations
- évaluer périodiquement le résultat des mesures d'économie d'énergie et d'approvisionnement énergétique durable
- communication interne et externe de sa performance énergétique
- réaliser des projets et des productions selon les lois, règlements, codes de bonnes pratiques, principes BATNEEC, ...

Le système de gestion du CO2 et de l'énergie est considéré comme un « outil » et non comme une « cible » au sein de la politique énergétique.

La direction est convaincue que toutes les personnes impliquées dans la démarche d'efficacité énergétique (en fonction de leurs activités et de leurs tâches dans la société) fourniront leurs meilleurs efforts pour optimiser, d'une part, la réduction de la consommation d'énergie et, d'autre part, la durabilité des sources d'énergie utilisées.

9. Objectifs énergétiques

Objectif Général

Diminution des émissions de CO2 de 20%

Réduction absolue par rapport à 2020	110 tonnes CO2
Réduction relative par rapport à 2020	20%
Année de réalisation/transition	2021 à 2022
Année d'effet	2023

Objectif 1 : Energie verte

Passage de l'électricité grise à verte d'origine belge ou néerlandaise.

a. Sur chantier à partir de 2022

Passage à l'énergie verte pour 50 % des chantiers (uniquement Valens)

Réduction absolue par rapport à 2020	240 tonnes CO2
Réduction relative par rapport à 2020	22%
Année de réalisation/transition	2022
Année d'effet	2023

b. Au bureau central à partir de 2022

Passage à l'énergie verte pour le site de Bruxelles

Réduction absolue par rapport à 2020	154 tonnes CO2
Réduction relative par rapport à 2020	14%
Année de réalisation/transition	2022
Année d'effet	2023

Objectif 2 : Parc automobile

Passer à une flotte plus durable de type électrique.

Réduction absolue par rapport à 2020	110 tonnes CO2
Réduction relative par rapport à 2020	10%
Année de réalisation/transition	2022 à 2025
Année d'effet	2026

Objectif 3 : Green box

Mise en place progressive de groupes de batteries (greenbox) qui sont à charger par l'électricité verte sur chantier afin de réduire les groupes électrogènes.

Réduction absolue pour l'année 2023	49 tonnes CO2
Réduction relative par rapport à 2020	4%
Année de réalisation/transition	2023
Année d'effet	2024

10. Progrès sur les objectifs énergétiques

L'objectif général n'est pas encore atteint. L'année 2022 était prometteuse mais l'augmentation de l'activité de Valens ainsi qu'une consommation excessive d'énergie n'ont pas permis d'atteindre celui-ci.

L'objectif 1A est atteint. On peut remarquer que 51% de nos consommations électriques des chantiers proviennent d'électricité verte provenant de notre fournisseur Engie avec qui Eiffage a conclu un contrat cadre. Contrat cadre qui a d'ailleurs été renouvelé début 2023. Valens va se lancer l'objectif d'alimenter l'ensemble de ses chantiers en électricité verte.

L'objectif 1B est également atteint depuis le début de l'année 2022. Le siège de Valens est alimenté en électricité verte depuis la signature de notre contrat cadre avec Engie.

Pour rappel, Valens va déménager ses bureaux fin de l'année 2024. Ce déménagement vers des bureaux neufs améliorera les résultats sur les consommations étant donné que le bâtiment sera mieux isolé et sera plus autonome d'un point de vue énergétique (panneaux solaires plus nombreux, etc).

Au niveau des voitures, les résultats ne sont pas encore significatifs. Le processus est plus long et plus compliqué mais il avance. Néanmoins, on constate une légère amélioration grâce à une diminution de voitures thermiques au profit de voitures électriques.

Un autre signe positif reste l'augmentation de l'utilisation d'autres moyens de transport comme le vélo. Les employés de Valens ont maintenu la forte augmentation de kilomètres parcouru entre 2021 et 2022.

Globalement, les chiffres sont en hausse. Les chantiers représentent plus de 100% de cette augmentation de par leur augmentation de consommations en électricité, gaz et diesel.

11. CO2 Système de Management

CO2 Echelle de performance niveau 3 en continu

Audits internes :	prévus en février 2024
Audits externes :	prévus en février 2024
Auto-évaluation :	prévue en février 2024
Contrôle interne :	prévu en février 2024
Recommandations :	pas de points d'attention particuliers
Mesures correctives :	pas de points d'attention particuliers
Mesures préventives :	pas de points d'attention particuliers

12. Communication interne

Les résultats sont annoncés via le magazine d'entreprise Inside, Speakap, les Toolbox Meetings et les moyens de communication standards (intranet, e-mail, ad valvas, ...).

Les résultats sont également présentés lors des réunions du Personnel organisées par la direction.

13. Communication externe

La section CO2 du site Web est opérationnelle.

Les rapports avec les résultats semestriels ainsi que les objectifs auxquels Valens s'engage sont publiés sur internet.

Le folder de communication d'Eiffage Benelux Inside est également disponible pour les visiteurs externes du siège de Bruxelles.

14. Coopération

- Cellule Développement Durable Valens
- Green Board ADEB-VBA
- Groupe de travail interne Bilan Carbone Eiffage
- Énergie & Environnement – initiatives connexes de la Confédération Construction
- Réseau d'apprentissage Bâtiment circulaire
- Adhésion à des groupes LinkedIn pertinents pour le CO2.



Stefan EERENS

Administrateur délégué

1. Introduction

Depuis 2020, Valens fait l'inventaire des émissions de CO2 de son siège (bureau central) ainsi que de ses chantiers avec pour objectif de diminuer ces émissions.

L'année 2020 a été considérée comme la première année complète et est considérée comme l'année de référence.

Depuis, Valens rend compte deux fois par an des émissions de CO2 dans un bilan GES (Gaz à Effet de serre - document 3A1).

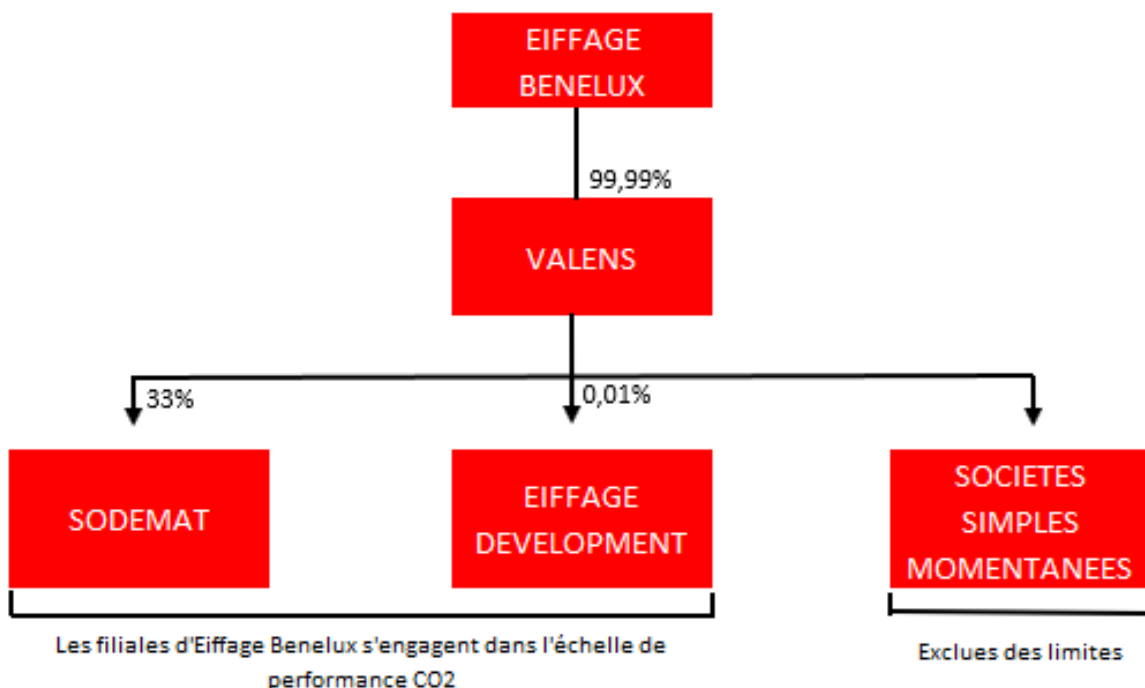
Sur cette base, un rapport d'étape reprenant les objectifs qui y sont associés est généré.

Les deux documents sont communiqués en interne (via plusieurs canaux de communication) et en externe (site internet).

Dans ce rapport, nous déterminons également les objectifs de Valens quant à la diminution des émissions de CO2 de la société.

Les résultats CO2 sont également discutés lors de la Revue de Direction.

2. Limite organisationnelle



3. Activités de l'organisation

Née en janvier 2006 de la fusion des SA Maurice Delens et Van Rymenant, la SA Valens peut se prévaloir d'une très longue expérience et met à profit sa maîtrise et son savoir-faire dans le domaine de la construction en Belgique.

Valens fait partie intégrante de la holding belge Eiffage Benelux qui appartient elle-même au Groupe français Eiffage, un des leaders européens de la construction.

Secteurs d'activité

Construction de bâtiments neufs (bureaux, hôpitaux, centres commerciaux, logements, centres culturels et sportifs, équipements collectifs, bâtiments industriels, etc).

Rénovation et restauration de bâtiments classés ou non.

Génie civil (métro, TGV, RER, ponts, viaducs, tunnels, bassins d'orage, etc).

Travaux relatifs à l'environnement, au désamiantage, à l'isolation acoustique et à la résistance au feu.

4. Prestation énergétique

Ci-dessous, le tableau reprenant les émissions de CO2 par localisation et type d'émetteur. Nous avons 3 volets différents : le site de Bruxelles comprenant le bureau central de Valens, les voitures de société et les chantiers uniquement Valens.

<u>Localisation</u>	<u>Source CO2</u>	<u>Driver</u>	<u>Unité</u>
Site Bruxelles	Electricité	280.220	kWh
Site Bruxelles	Panneaux Solaires	5.884	kWh
Site Bruxelles	Gaz naturel	215.711	kWh
Voitures	Electricité	5.000	kWh
Voitures	Diesel	103.475	litre
Voitures	Essence	52.132	litre
Chantiers	Electricité	208.639	kWh
Chantiers	Electricité verte	159.179	kWh
Chantiers	Gaz naturel	179.413	kWh
Chantiers	Diesel	10.944	litre

5. Émission CO2 (tableau)

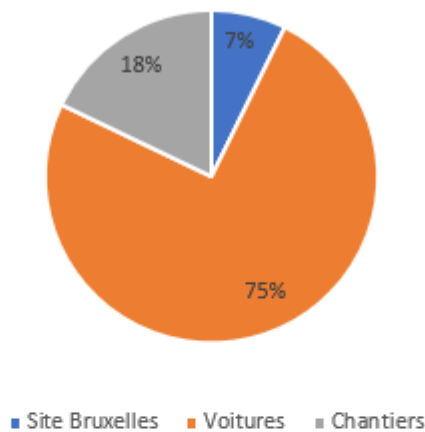
Dans le tableau suivant, les différentes consommations sont converties en quantités de CO2 correspondantes. Ces taux de conversion ont été repris sur base des informations suivantes :

<https://facteursdemissionco2.be/>

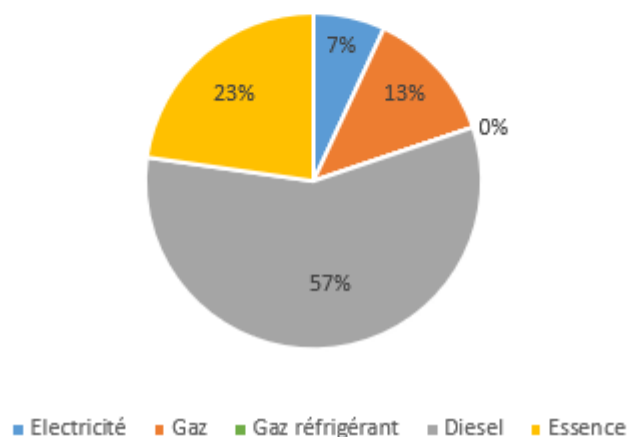
Localisation	Source CO2	Driver	Unité	Conversion	Conversion unité	Emission CO2 (t)
Site Bruxelles	Electricité verte	280.220	kWh	0,00000	ton/MWh	0,00
Site Bruxelles	Panneaux Solaires	5.884	kWh	0,00000	ton/MWh	0,00
Site Bruxelles	Gaz naturel	215.711	kWh	0,21420	ton/MWh	46,21
Voitures	Electricité	5.000	kWh	0,20500	ton/MWh	1,03
Voitures	Diesel	103.475	litre	3,19000	kg/litre	330,09
Voitures	Essence	52.132	litre	2,77315	kg/litre	144,57
Chantiers	Electricité	208.639	kWh	0,20500	ton/MWh	42,77
Chantiers	Electricité verte	159.179	kWh	0,00000	ton/MWh	0,00
Chantiers	Gaz naturel	179.413	kWh	0,21420	ton/MWh	38,43
Chantiers	Diesel	10.944	litre	3,19000	kg/litre	34,91
					TOTAL	638,00

6. Émission CO2 (graphique)

Sources d'émission CO2 par zone d'activité



Sources d'émission CO2 par type d'énergie



7. Résultats

7% des émissions proviennent de la production d'électricité, aussi bien au siège que sur chantier. Actuellement, l'installation existante de panneaux photovoltaïques placés sur la toiture de notre bâtiment permet encore cette année de compenser une consommation de 5584 kWh. Cette installation réduit à nouveau notre émission de CO2 de 1 tonne en 2022.

La plus grande partie des émissions (75%) proviennent de la consommation de carburant de la flotte de voitures (essence et diesel). Pour rappel, l'un des objectifs est le passage à une flotte plus durable et l'utilisation d'autres moyens de transport (vélos, e-bikes, e-steps, covoiturage, hubs, ...). Actuellement, Valens applique le nouveau système des indemnités pour les déplacements à vélo et rembourse les frais de transports en commun afin d'encourager la mobilité verte. Cette année 2022, 33.025 km vélo ont été parcourus par les employés. Ceci correspond à une diminution de 6,40 tonnes de CO2 (essence avec estimation de consommation moyenne de 6,5L/100km).

13% des émissions CO2 proviennent de la consommation en gaz du siège et des chantiers. Aucun objectif n'a encore été planifié au niveau de cette énergie, cela sera analysé afin de diminuer l'impact carbone.

8. Politique énergétique

Valens fait de l'utilisation efficace et de la production durable de l'énergie l'un des axes principaux de sa vision stratégique en matière de politique énergétique et souhaite y parvenir par les actions suivantes :

- inventier et actualiser en permanence les flux énergétiques au sein de ses bureaux, entrepôts, ateliers et projets
- évaluer systématiquement la consommation d'énergie
- évaluer systématiquement la durabilité de son approvisionnement énergétique
- planifier et mettre en œuvre des mesures d'économie d'énergie
- mettre à disposition suffisamment de personnes, de ressources et d'informations
- évaluer périodiquement le résultat des mesures d'économie d'énergie et d'approvisionnement énergétique durable
- communication interne et externe de sa performance énergétique
- réaliser des projets et des productions selon les lois, règlements, codes de bonnes pratiques, principes BATNEEC, ...

Le système de gestion du CO2 et de l'énergie est considéré comme un « outil » et non comme une « cible » au sein de la politique énergétique.

La direction est convaincue que toutes les personnes impliquées dans la démarche d'efficacité énergétique (en fonction de leurs activités et de leurs tâches dans la société) fourniront leurs meilleurs efforts pour optimiser, d'une part, la réduction de la consommation d'énergie et, d'autre part, la durabilité des sources d'énergie utilisées.

9. Objectifs énergétiques

Objectif Général

Diminution des émissions de CO2 de 20%

Réduction absolue par rapport à 2020	110 tonnes CO2
Réduction relative par rapport à 2020	20%
Année de réalisation/transition	2021 à 2022
Année d'effet	2023

Objectif 1: Energie verte

Passage de l'électricité grise à verte d'origine belge ou néerlandaise.

a. Sur chantier à partir de 2022

Passage à l'énergie verte pour 50 % des chantiers (uniquement Valens)

Réduction absolue par rapport à 2020	240 tonnes CO2
Réduction relative par rapport à 2020	22%
Année de réalisation/transition	2022
Année d'effet	2023

b. Au bureau central à partir de 2022

Passage à l'énergie verte pour le site de Bruxelles

Réduction absolue par rapport à 2020	154 tonnes CO2
Réduction relative par rapport à 2020	14%
Année de réalisation/transition	2022
Année d'effet	2023

Objectif 2 : Parc automobile

Passer à une flotte plus durable de type électrique.

Réduction absolue par rapport à 2020	110 tonnes CO2
Réduction relative par rapport à 2020	10%
Année de réalisation/transition	2022 à 2025
Année d'effet	2026

Objectif 3 : Green box

Mise en place progressive de groupes de batteries (greenbox) qui sont à charger par l'électricité verte sur chantier afin de réduire les groupes électrogènes.

Réduction absolue pour l'année 2023	49 tonnes CO2
Réduction relative par rapport à 2020	4%
Année de réalisation/transition	2023
Année d'effet	2024

10. Progrès sur les objectifs énergétiques

L'objectif 1 a été mis en route et cela se fait directement ressentir. On constate que le passage de 100% de l'énergie liée à l'électricité du siège à fait chuter drastiquement l'impact en émission de CO2. Le siège était équivalent (même légèrement supérieur) en terme d'émission CO2 que les chantiers, et à présent il représente la moitié par rapport à ceux-ci.

On remarque aussi que le passage de certains chantiers en électricité verte permet de diminuer visiblement les émissions de CO2 de ceux-ci. L'objectif 1b est encore en processus et il sera probablement plus significatif et plus ambitieux dans les années à venir.

Pour rappel, Valens compte déménager ses bureaux fin de l'année 2024. Ce déménagement vers des bureaux neufs améliorera les résultats sur les consommations étant donné que le bâtiment sera mieux isolé et sera plus autonome d'un point de vue énergétique (panneaux solaires plus nombreux, etc).

Au niveau des voitures, les résultats ne sont pas encore satisfaisants mais le processus est plus long et plus compliqué.

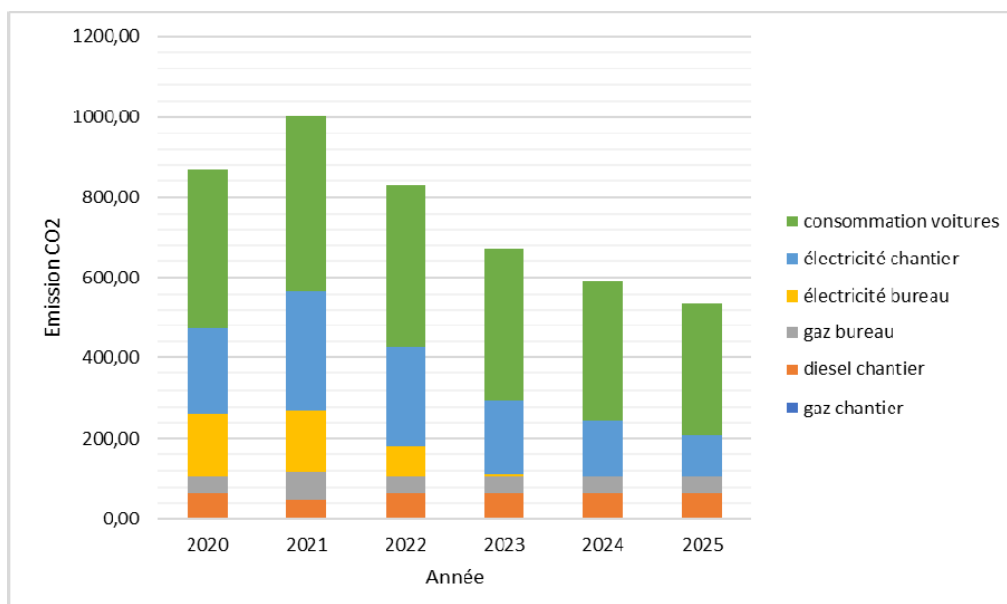
Néanmoins, on constate une légère amélioration grâce à une diminution de voitures thermiques au profit de voitures électriques.

Un autre signe positif reste l'augmentation de l'utilisation d'autres moyens de transport comme le vélo. Les employés de Valens ont augmenté leurs déplacements en vélo de presque 45%, ce qui est une très nette amélioration.

Aucun gaz réfrigérant n'a du être utilisé cette année 2022. Comme annoncé en 2021, cette importante émission de CO2 est rare et occasionnelle. Cela se ressent au niveau des résultats généraux.

Globalement, les chiffres sont en baisse en comparaison avec l'année 2021. Seuls le gaz et le diesel sur chantier n'ont pas encore été analysés dans le but de trouver un objectif de diminution.

Pour rappel, ci-dessous en graphique, l'évolution de l'émission CO2 en fonction des objectifs mis en place.



11. CO2 Système de Management

CO2 Echelle de performance niveau 3 en continue

Audits internes :	prévus en janvier 2023
Audits externes :	prévus en février 2023
Auto-évaluation :	prévue en janvier 2023
Contrôle interne :	prévu en janvier 2023
Recommandations :	pas de points d'attention particuliers
Mesures correctives :	pas de points d'attention particuliers
Mesures préventives :	pas de points d'attention particuliers

12. Communication interne

Les résultats sont annoncés via le magazine d'entreprise Inside, Yammer, les Toolbox Meetings et les moyens de communication standards (intranet, e-mail, ad valvas, ...).

Les résultats sont également présentés lors des réunions du Personnel organisées par la direction.

13. Communication externe

La section CO2 du site Web est opérationnelle.

Les rapports avec les résultats semestriels ainsi que les objectifs auxquels Valens s'engage sont publiés sur internet.

Le folder de communication d'Eiffage Benelux Inside est également disponible pour les visiteurs externes du siège de Bruxelles.

14. Co-opération

- Cellule Développement Durable Valens
- Green Board ADEB-VBA
- Groupe de travail interne Bilan Carbone Eiffage
- Énergie & Environnement – initiatives connexes de la Confédération Construction
- Réseau d'apprentissage Bâtiment circulaire
- Adhésion à des groupes LinkedIn pertinents pour le CO2.



Pierre Wéry
Administrateur délégué

1. Introduction

Depuis 2020, Valens fait l'inventaire des émissions de CO2 de son siège (bureau central) ainsi que de ses chantiers avec pour objectif de diminuer ces émissions.

L'année 2020 a été considérée comme la première année complète et est considérée comme l'année de référence.

Depuis, Valens rend compte deux fois par an des émissions de CO2 dans un bilan GES (Gaz à Effet de serre - document 3A1).

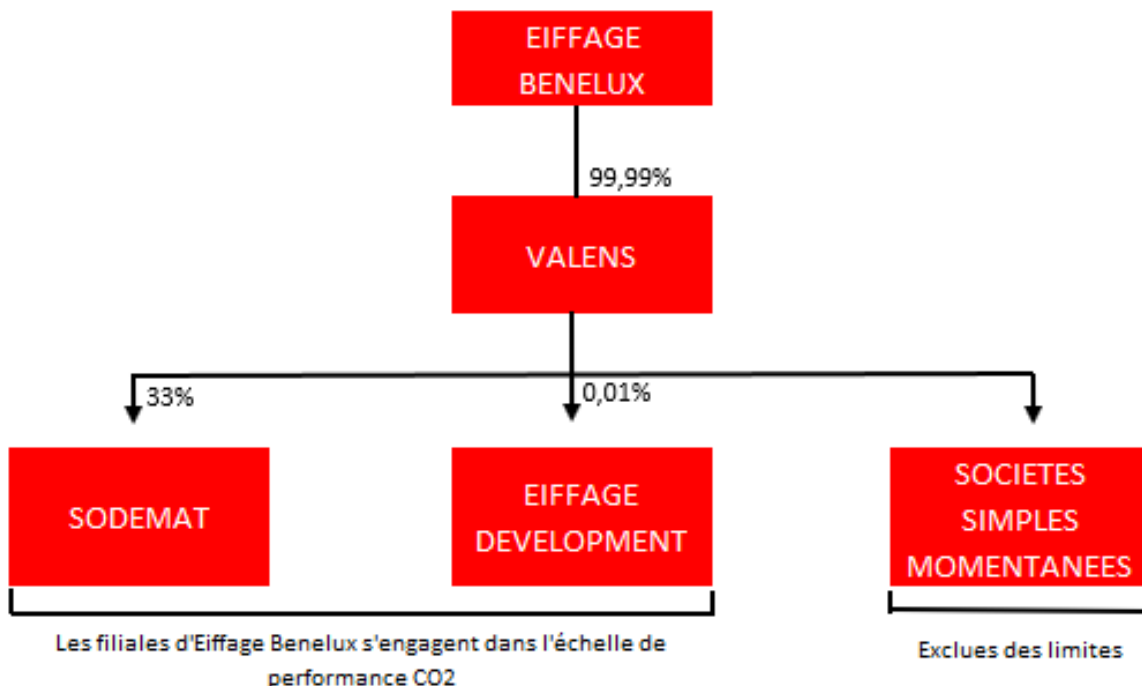
Sur cette base, un rapport d'étape reprenant les objectifs qui y sont associés est généré.

Les deux documents sont communiqués en interne (via plusieurs canaux de communication) et en externe (site internet).

Dans ce rapport, nous déterminons également les objectifs de Valens quant à la diminution des émissions de CO2 de la société.

Les résultats CO2 sont également discutés lors de la Revue de Direction.

2. Limite organisationnelle



3. Activités de l'organisation

Née en janvier 2006 de la fusion des SA Maurice Delens et Van Rymenant, la SA Valens peut se prévaloir d'une très longue expérience et met à profit sa maîtrise et son savoir-faire dans le domaine de la construction en Belgique.

Valens fait partie intégrante de la holding belge Eiffage Benelux qui appartient elle-même au Groupe français Eiffage, un des leaders européens de la construction.

Secteurs d'activité

Construction de bâtiments neufs (bureaux, hôpitaux, centres commerciaux, logements, centres culturels et sportifs, équipements collectifs, bâtiments industriels, etc).

Rénovation et restauration de bâtiments classés ou non.

Génie civil (métro, TGV, RER, ponts, viaducs, tunnels, bassins d'orage, etc).

Travaux relatifs à l'environnement, au désamiantage, à l'isolation acoustique et à la résistance au feu.

4. Prestation énergétique

Ci-dessous, le tableau reprenant les émissions de CO2 par localisation et type d'émetteur. Nous avons 3 volets différents : le site de Bruxelles comprenant le bureau central de Valens, les voitures de société et les chantiers uniquement Valens.

<u>Localisation</u>	<u>Source CO2</u>	<u>Driver</u>	<u>Unité</u>
Site Bruxelles	Electricité	280.553	kWh
Site Bruxelles	Panneaux Solaires	4.886	kWh
Site Bruxelles	Gaz naturel	296.314	kWh
Site Bruxelles	Gaz réfrigérant	80	litre
Voitures	Electricité	829	Kwh
Voitures	Diesel	115.458	litre
Voitures	Essence	43.612	litre
Chantiers	Electricité	438.150	kWh
Chantiers	Gaz naturel	36.443	kWh
Chantiers	Diesel	37.067	litre

5. Émission CO2 (tableau)

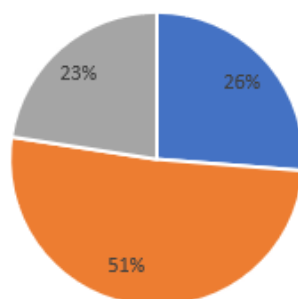
Dans le tableau suivant, les différentes consommations sont converties en quantités de CO2 correspondantes. Ces taux de conversion ont été repris sur base des informations suivantes :

<https://facteursdemissionco2.be/>

Localisation	Source CO2	Driver	Unité	Conversion	Conversion unité	Emission CO2 (t)
Site Bruxelles	Electricité	280.553	kWh	0,20500	ton/MWh	57,51
Site Bruxelles	Panneaux Solaires	4.886	kWh	0,00000	ton/MWh	0,00
Site Bruxelles	Gaz naturel	296.314	kWh	0,21420	ton/MWh	63,47
Site Bruxelles	Gaz réfrigérant	80	litre	1624,00000	kg/litre	129,92
Voitures	Electricité	829	kWh	0,20500	ton/MWh	0,17
Voitures	Diesel	115.458	litre	3,19000	kg/litre	368,31
Voitures	Essence	43.612	litre	2,77315	ton/MWh	120,94
Chantiers	Electricité	438.150	kWh	0,20500	ton/MWh	89,82
Chantiers	Gaz naturel	36.443	kWh	0,21420	kg/litre	7,81
Chantiers	Diesel	37.067	litre	3,19000	ton/MWh	118,24
					TOTAL	956,20

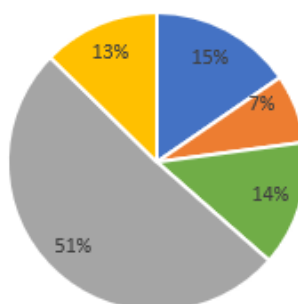
6. Émission CO2 (graphique)

Sources d'émission CO2 par zone d'activité



■ Site Bruxelles ■ Voitures ■ Chantiers

Sources d'émission CO2 par type d'énergie



■ Electricité ■ Gaz ■ Gaz réfrigérant ■ Diesel ■ Essence

7. Résultats

15% des émissions proviennent de la production d'électricité, aussi bien au siège que sur chantier. Le premier objectif consiste à passer à des énergies renouvelables, soit par notre propre production (panneaux photovoltaïques), soit par l'achat d'électricité verte d'origine belge ou hollandaise. Actuellement, l'installation existante de panneaux photovoltaïques placés sur la toiture de notre bâtiment permet encore cette année de compenser une consommation de 5000 kWh. Cette installation réduit à nouveau notre émission de CO2 de 1 tonne en 2021.

La plus grande partie des émissions (51%) proviennent de la consommation de carburant de la flotte de voitures (essence et diesel). Le deuxième objectif est le passage à une flotte plus durable et l'utilisation d'autres moyens de transport (vélos, e-bikes, e-steps, covoiturage, hubs, ...). Actuellement, Valens applique le nouveau système des indemnités pour les déplacements à vélo et rembourse les frais de transports en commun afin d'encourager la mobilité verte. Cette année 2021, 23.093 km vélo ont été parcourus par les employés. Ceci correspond à une diminution de 4,48 tonnes de CO2 en 2021 (essence avec estimation de consommation moyenne de 6,5L/100km).

14% des émissions proviennent du remplacement du gaz réfrigérant dans le système de chauffage du siège. Cette opération s'effectue occasionnellement et ne devrait plus être répétée avant le déménagement du siège vers un bâtiment basse énergie.

8. Politique énergétique

Valens fait de l'utilisation efficace et de la production durable de l'énergie l'un des axes principaux de sa vision stratégique en matière de politique énergétique et souhaite y parvenir par les actions suivantes :

- inventorier et actualiser en permanence les flux énergétiques au sein de ses bureaux, entrepôts, ateliers et projets
- évaluer systématiquement la consommation d'énergie
- évaluer systématiquement la durabilité de son approvisionnement énergétique
- planifier et mettre en œuvre des mesures d'économie d'énergie
- mettre à disposition suffisamment de personnes, de ressources et d'informations
- évaluer périodiquement le résultat des mesures d'économie d'énergie et d'approvisionnement énergétique durable
- communication interne et externe de sa performance énergétique
- réaliser des projets et des productions selon les lois, règlements, codes de bonnes pratiques, principes BATNEEC, ...

Le système de gestion du CO2 et de l'énergie est considéré comme un « outil » et non comme une « cible » au sein de la politique énergétique.

La direction est convaincue que toutes les personnes impliquées dans la démarche d'efficacité énergétique (en fonction de leurs activités et de leurs tâches dans la société) fourniront leurs meilleurs efforts pour optimiser, d'une part, la réduction de la consommation d'énergie et, d'autre part, la durabilité des sources d'énergie utilisées.

9. Objectifs énergétiques

Objectif Général

Diminution des émissions de CO2 de 20%

Réduction absolue par rapport à 2020	110 tonnes CO2
Réduction relative par rapport à 2020	20%
Année de réalisation/transition	2021 à 2022
Année d'effet	2023

Objectif 1: Energie verte

Passage de l'électricité grise à verte d'origine belge (ou hollandaise).

a. Sur chantier à partir de 2022

Passage à l'énergie verte pour 50 % des chantiers (uniquement Valens)

Réduction absolue par rapport à 2020	240 tonnes CO2
Réduction relative par rapport à 2020	22%
Année de réalisation/transition	2022
Année d'effet	2023

b. Au bureau central à partir de 2022

Passage à l'énergie verte pour le site de Bruxelles

Réduction absolue par rapport à 2020	154 tonnes CO2
Réduction relative par rapport à 2020	14%
Année de réalisation/transition	2022
Année d'effet	2023

Objectif 2 : Parc automobile

Passer à une flotte plus durable de type électrique.

Réduction absolue par rapport à 2020	110 tonnes CO2
Réduction relative par rapport à 2020	10%
Année de réalisation/transition	2022 à 2025
Année d'effet	2026

Objectif 3 : Green box

Mise en place progressive de groupes de batteries (greenbox) qui sont à charger par l'électricité verte sur chantier afin de réduire les groupes électrogènes.

Réduction absolue pour l'année 2023	49 tonnes CO2
Réduction relative par rapport à 2020	4%
Année de réalisation/transition	2023
Année d'effet	2024

10. Progrès sur les objectifs énergétiques

Au niveau des statistiques, elles sont en hausse entre 2020 et 2021. Il est utile de souligner que l'année 2020 qui nous permettra de comparer l'année 2021 a été fortement impactée par la pandémie Covid-19.

Durant 2020, il y a eu une légère diminution d'activité sur chantier mais il y a eu également plus de télétravail parmi les employés.

Ce point est mis en évidence par une augmentation de la consommation des divers types d'énergie en 2021 par rapport à 2020.

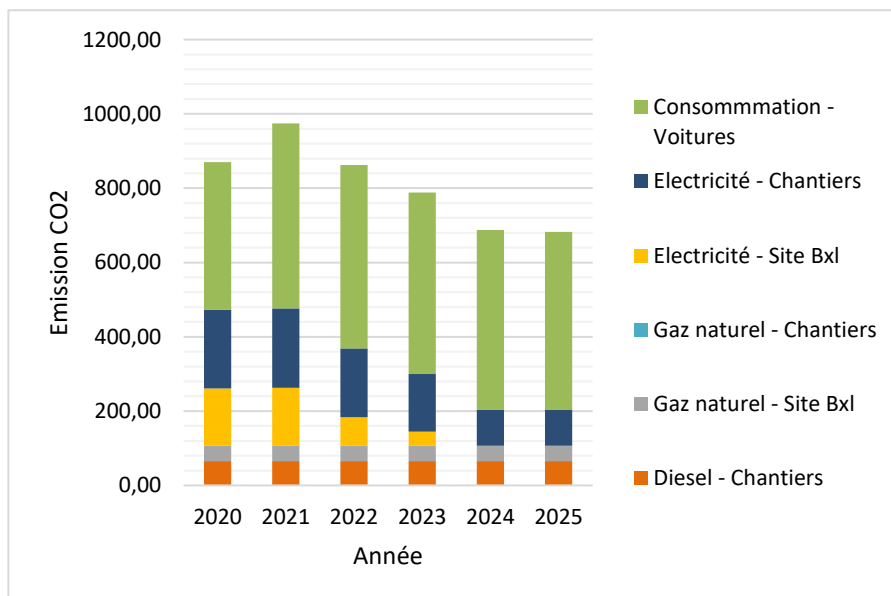
Suite à la pleine reprise des activités, les émissions des chantiers ont globalement augmentées malgré la diminution de la consommation de gaz nature. Également, suite à la reprise du travail en présentiel, les émissions liées aux voitures et au siège ont bien évidemment augmentés.

Le pourcentage de répartition des divers consommation suivant les types d'énergie restent stable en comparaison avec 2020.

L'utilisation du gaz réfrigérant représente approximativement 50% de l'augmentation de l'émission de CO2, ce qui n'est pas négligeable et sachant que cette consommation est exceptionnelle.

En tenant compte des objectifs repris ci-dessus, nous prévoyons que l'année 2022 produira des résultats plus significatifs par rapport aux efforts fournis, en particulier concernant l'électricité du siège car un contrat en énergie verte va être conclu.

Ci-dessous en graphique, l'évolution de l'émission CO2 en fonction des objectifs mis en place.



Dans les années à venir, le pourcentage des émissions de CO2 par localisation changera suite à deux objectifs que Valens est occupé de mettre en place :

- Premièrement, Valens a l'ambition de rénover son nouveau siège et de rendre ces nouveaux bureaux exemplaires afin de diminuer ses émissions de CO2.
- Deuxièmement, Valens a pour objectif de passer à une flotte de véhicule plus durable (véhicules électriques) et de favoriser d'autres moyens de transports. Par exemple, le nouveau siège se situera à la sortie d'une station de métro pour permettre aux

employés l'utilisation des transports en communs plus efficace).

Ces deux objectifs changeront les sources d'émission de CO2 par localisation car il y aura une diminution de la consommation de gaz pour le chauffage du siège étant donné que celui-ci sera un bâtiment basse énergie et il y aura également une diminution de la consommation d'essence et de diesel suite à la baisse de l'utilisation de véhicules thermiques.

11. CO2 Système de Management

CO2 Echelle de performance niveau 3

Audits internes :	prévus en janvier 2022
Audits externes :	prévus en février 2022
Auto-évaluation :	prévue en janvier 2022
Contrôle interne :	prévu en janvier 2022
Recommandations :	pas de points d'attention particuliers
Mesures correctives :	pas de points d'attention particuliers
Mesures préventives :	pas de points d'attention particuliers

12. Communication interne

Les résultats sont annoncés via le magazine d'entreprise Inside, Yammer, les Toolbox Meetings et les moyens de communication standards (intranet, e-mail, ad valvas, ...).

Les résultats sont également présentés lors des réunions du Personnel organisées par la direction.

13. Communication externe

La section CO2 du site Web est opérationnelle.

Les rapports avec les résultats semestriels ainsi que les objectifs auxquels Valens s'engage sont publiés sur internet.

Le folder de communication d'Eiffage Benelux Inside est également disponible pour les visiteurs externes du siège de Bruxelles.

14. Co-opération

- Cellule Développement Durable Valens
- Green Board ADEB-VBA
- Groupe de travail interne Bilan Carbone Eiffage
- Énergie & Environnement – initiatives connexes de la Confédération Construction
- Réseau d'apprentissage Bâtiment circulaire
- Adhésion à des groupes LinkedIn pertinents pour le CO2.



Pierre Wéry
Administrateur délégué

1. Introduction

Depuis 2020, Valens fait l'inventaire des émissions de CO2 de son siège (bureau central) ainsi que de ses chantiers avec pour objectif de diminuer ces émissions.

Dans un premier temps, l'année 2020 sera considérée comme une année complète et sera considérée comme année de référence.

Ensuite, Valens rendra compte deux fois par an des émissions de CO2 dans un bilan GES (Gaz à Effet de serre - document 3A1).

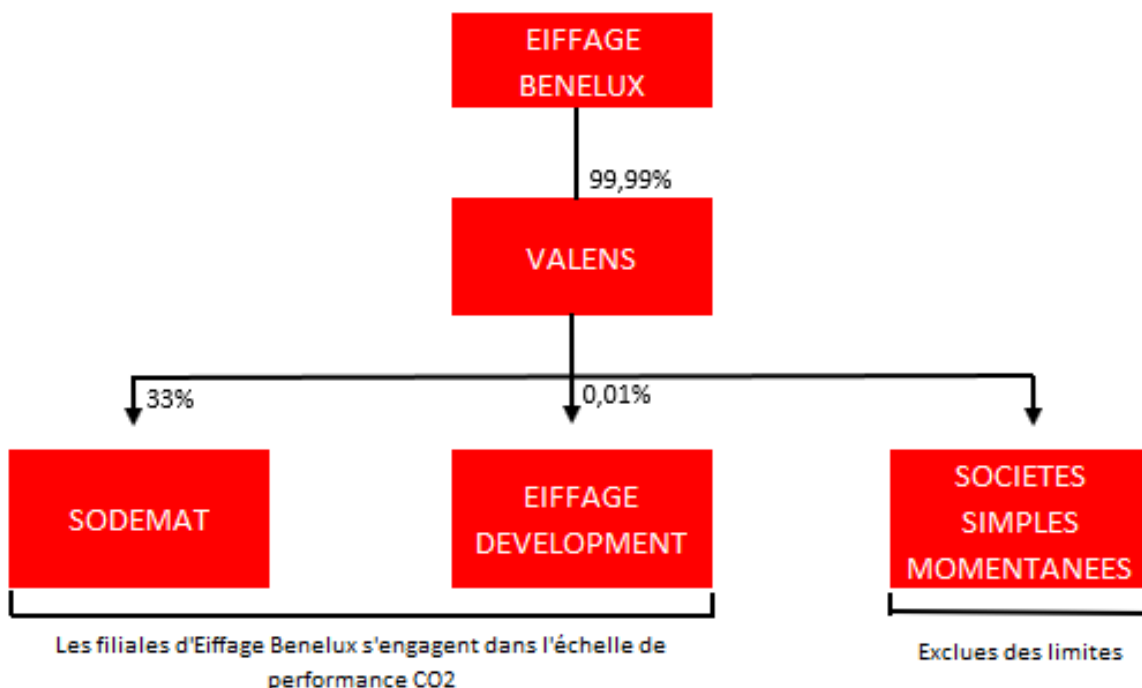
Sur cette base, un rapport d'étape reprenant les objectifs qui y sont associés sera généré.

Les deux documents seront communiqués en interne (via plusieurs canaux de communication) et en externe (site internet).

Dans ce rapport, nous déterminons également les objectifs de Valens quant à la diminution des émissions de CO2 de la société.

Les résultats CO2 seront également discutés lors de la Revue de Direction.

2. Limite organisationnelle



3. Activités de l'organisation

Née en janvier 2006 de la fusion des SA Maurice Delens et Van Rymenant, la SA Valens peut se prévaloir d'une très longue expérience et met à profit sa maîtrise et son savoir-faire dans le domaine de la construction en Belgique.

Valens fait partie intégrante de la holding belge Eiffage Benelux qui appartient elle-même au Groupe français Eiffage, un des leaders européens de la construction.

Secteurs d'activité

Construction de bâtiments neufs (bureaux, hôpitaux, centres commerciaux, logements, centres culturels et sportifs, équipements collectifs, bâtiments industriels, etc).

Rénovation et restauration de bâtiments classés ou non.

Génie civil (métro, TGV, RER, ponts, viaducs, tunnels, bassins d'orage, etc).

Travaux relatifs à l'environnement, au désamiantage, à l'isolation acoustique et à la résistance au feu.

4. Prestation énergétique

Ci-dessous, le tableau reprenant les émissions de CO2 par localisation et type d'émetteur. Nous avons 3 volets différents : le site de Bruxelles comprenant le bureau central de Valens, les voitures de société et les chantiers uniquement Valens.

<u>Localisation</u>	<u>Source CO2</u>	<u>Driver</u>	<u>Unité</u>
Site Bruxelles	Electricité	277.404	kWh
Site Bruxelles	Panneaux Solaires	5.352	kWh
Site Bruxelles	Gaz naturel	247.607	kWh
Voitures	Diesel	99.592	litre
Voitures	Essence	26.113	litre
Chantiers	Electricité	355.379	kWh
Chantiers	Gaz naturel	58.242	kWh
Chantiers	Diesel	21.592	litre

5. Émission CO2 (tableau)

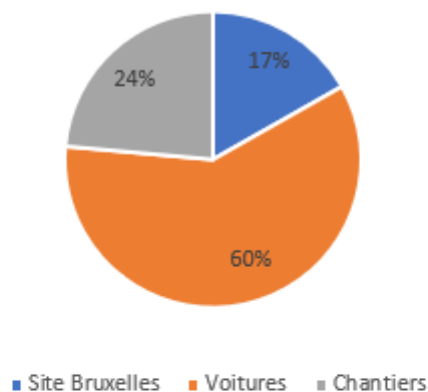
Dans le tableau suivant, les différentes consommations sont converties en quantités de CO2 correspondantes. Ces taux de conversion ont été repris sur base des informations suivantes :

<https://facteursdemissionco2.be/>

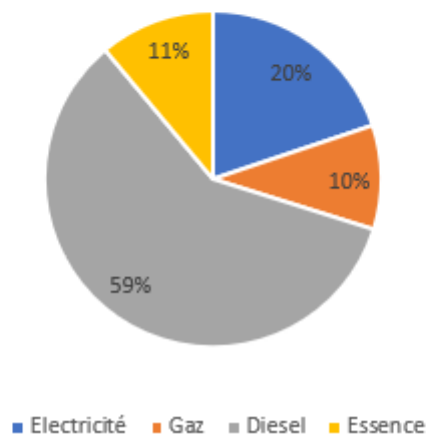
Localisation	Source CO2	Driver	Unité	Conversion	Conversion unité	Emission CO2 (t)
Site Bruxelles	Electricité	277.404	kWh	0,20500	ton/MWh	56,87
Site Bruxelles	Panneaux Solaires	53.52	kWh	0,00000	ton/MWh	0,00
Site Bruxelles	Gaz naturel	247.607	kWh	0,21420	ton/MWh	53,04
Voitures	Diesel	99.592	litre	3,19000	kg/litre	317,70
Voitures	Essence	26.113	litre	2,77315	kg/litre	72,42
Chantiers	Electricité	355.379	kWh	0,20500	ton/MWh	72,85
Chantiers	Gaz naturel	58.242	kWh	0,21420	ton/MWh	12,48
Chantiers	Diesel	21.592	litre	3,19000	kg/litre	68,88
					TOTAL	654,23

6. Émission CO2 (graphique)

Sources d'émission CO2 par zone d'activité



Sources d'émission CO2 par type d'énergie



7. Résultats

20 % des émissions proviennent de la production d'électricité, aussi bien au siège que sur chantier. Le premier objectif consisterait à passer à des énergies renouvelables, soit par notre propre production (panneaux photovoltaïques), soit par l'achat d'électricité verte d'origine belge ou hollandaise. Actuellement, l'installation existante de panneaux photovoltaïques placés sur la toiture de notre bâtiment permet de compenser une consommation d'approximativement 5000 kWh. Cette installation réduit notre émission de CO2 de 1 tonne par an.

60% des émissions proviennent de la consommation de carburant de la flotte de voitures (essence et diesel). Un deuxième objectif est le passage à une flotte plus durable et l'utilisation d'autres moyens de transport (vélos, e-bikes, e-steps, covoiturage, hubs, ...). Actuellement, Valens applique le nouveau système des indemnités pour les déplacements à vélo et rembourse les frais de transports en commun afin d'encourager la mobilité verte. Cette année 2020, 16 000 km vélo ont été parcourus par les employés. Ceci correspond à une diminution de 3,1 tonnes de CO2 en 2020 (essence avec estimation de consommation moyenne de 6,5L/100km).

8. Politique énergétique

Valens fait de l'utilisation efficace et de la production durable de l'énergie l'un des axes principaux de sa vision stratégique en matière de politique énergétique et souhaite y parvenir par les actions suivantes :

- inventier et actualiser en permanence les flux énergétiques au sein de ses bureaux, entrepôts, ateliers et projets
- évaluer systématiquement la consommation d'énergie
- évaluer systématiquement la durabilité de son approvisionnement énergétique
- planifier et mettre en œuvre des mesures d'économie d'énergie
- mettre à disposition suffisamment de personnes, de ressources et d'informations
- évaluer périodiquement le résultat des mesures d'économie d'énergie et d'approvisionnement énergétique durable
- communication interne et externe de sa performance énergétique
- réaliser des projets et des productions selon les lois, règlements, codes de bonnes pratiques, principes BATNEEC, ...

Le système de gestion du CO2 et de l'énergie est considéré comme un « outil » et non comme une « cible » au sein de la politique énergétique.

La direction est convaincue que toutes les personnes impliquées dans la démarche d'efficacité énergétique (en fonction de leurs activités et de leurs tâches dans la société) fourniront leurs meilleurs efforts pour optimiser, d'une part, la réduction de la consommation d'énergie et, d'autre part, la durabilité des sources d'énergie utilisées.

9. Objectifs énergétiques

Objectif Général

Diminution des émissions de CO2 de 20%

Réduction absolue par rapport à 2020	110 tonnes CO2
Réduction relative par rapport à 2020	20%
Année de réalisation/transition	2021 à 2022
Année d'effet	2023

Objectif 1: Energie verte

Passage de l'électricité grise à verte d'origine belge (ou hollandaise).

a. Sur chantier à partir de 2022

Passage à l'énergie verte pour 50 % des chantiers (uniquement Valens)

Réduction absolue par rapport à 2020	240 tonnes CO2
Réduction relative par rapport à 2020	22%
Année de réalisation/transition	2022
Année d'effet	2023

b. Au bureau central à partir de 2022

Passage à l'énergie verte pour le site de Bruxelles

Réduction absolue par rapport à 2020	154 tonnes CO2
Réduction relative par rapport à 2020	14%
Année de réalisation/transition	2022
Année d'effet	2023

Objectif 2 : Parc automobile

Passer à une flotte plus durable de type électrique.

Réduction absolue par rapport à 2020	110 tonnes CO2
Réduction relative par rapport à 2020	10%
Année de réalisation/transition	2022 à 2025
Année d'effet	2026

Objectif 3 : Green box

Mise en place progressive de groupes de batteries (greenbox) qui sont à charger par l'électricité verte sur chantier afin de réduire les groupes électrogènes.

Réduction absolue pour l'année 2023	49 tonnes CO2
Réduction relative par rapport à 2020	4%
Année de réalisation/transition	2023
Année d'effet	2024

10. Progrès sur les objectifs énergétiques

Ce rapport est le premier rapport d'étape décrivant l'année de référence 2020.

Les progrès seront discutés dans le prochain rapport d'étape, dans le cadre duquel les résultats et les progrès du 1er semestre 2021 seront discutés.

Il est utile de souligner que l'année de référence que nous avons prise a été fortement impactée par la pandémie Covid-19.

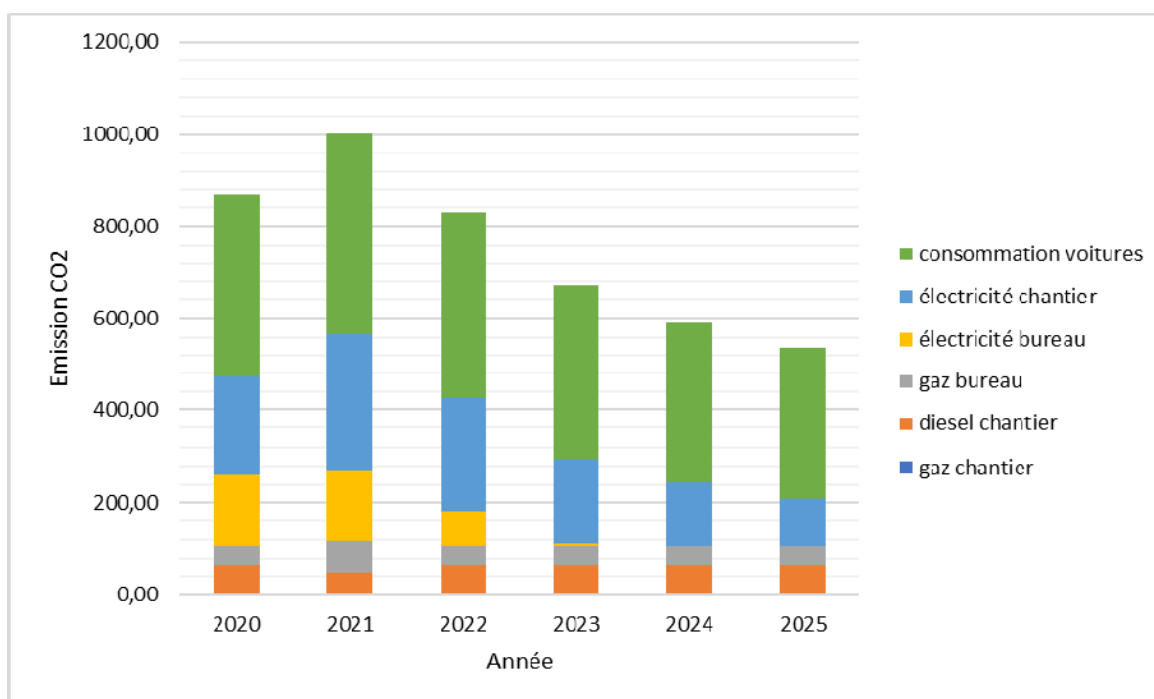
Durant cette année, il y a eu une légère diminution d'activité sur chantier mais il y a eu surtout plus de télétravail parmi les employés.

Ce point est mis en évidence par une augmentation de la consommation de carburant en 2021 par rapport à 2020.

D'un autre côté, l'augmentation de nouvelles voitures essence par rapport aux voitures Diesel peut être considérée comme un frein à la hausse de 2021.

En tenant compte des objectifs repris ci-dessous, nous prévoyons que l'année 2022 produira des résultats plus significatifs par rapport aux efforts fournis.

Ci-dessous en graphique, l'évolution de l'émission CO2 en fonction des objectifs mis en place.



Valens a aussi l'ambition de rénover ou construire son nouveau siège.

Il est également dans les objectifs de l'entreprise de rendre ces nouveaux bureaux exemplaires et souhaite par ce moyen mettre tout en œuvre pour diminuer ses émissions de CO2.

11. CO2 Système de Management

CO2 Echelle de performance niveau 3

Audits internes :	prévus en décembre 2021
Audits externes :	prévus en février 2022
Auto-évaluation :	prévue en décembre 2021
Contrôle interne :	prévu en décembre 2021
Recommandations :	pas de points d'attention particuliers
Mesures correctives :	pas de points d'attention particuliers
Mesures préventives :	pas de points d'attention particuliers

12. Communication interne

Les résultats sont annoncés via le magazine d'entreprise Inside, Yammer, les Toolbox Meetings et les moyens de communication standards (intranet, e-mail, ad valvas, ...).
Les résultats seront également présentés lors des réunions du Personnel organisées par la direction.

13. Communication externe

La section CO2 du site Web est opérationnelle.

Les rapports avec les résultats semestriels ainsi que les objectifs auxquels Valens s'engage seront publiés sur internet.

Le folder de communication d'Eiffage Benelux Inside est également disponible pour les visiteurs externes du siège de Bruxelles.

14. Co-opération

- Cellule Développement Durable Valens
- Green Board ADEB-VBA
- Groupe de travail interne Bilan Carbone Eiffage
- Énergie & Environnement – initiatives connexes de la Confédération Construction
- Réseau d'apprentissage Bâtiment circulaire
- Adhésion à des groupes LinkedIn pertinents pour le CO2.



Pierre Wéry
Administrateur délégué